

LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »



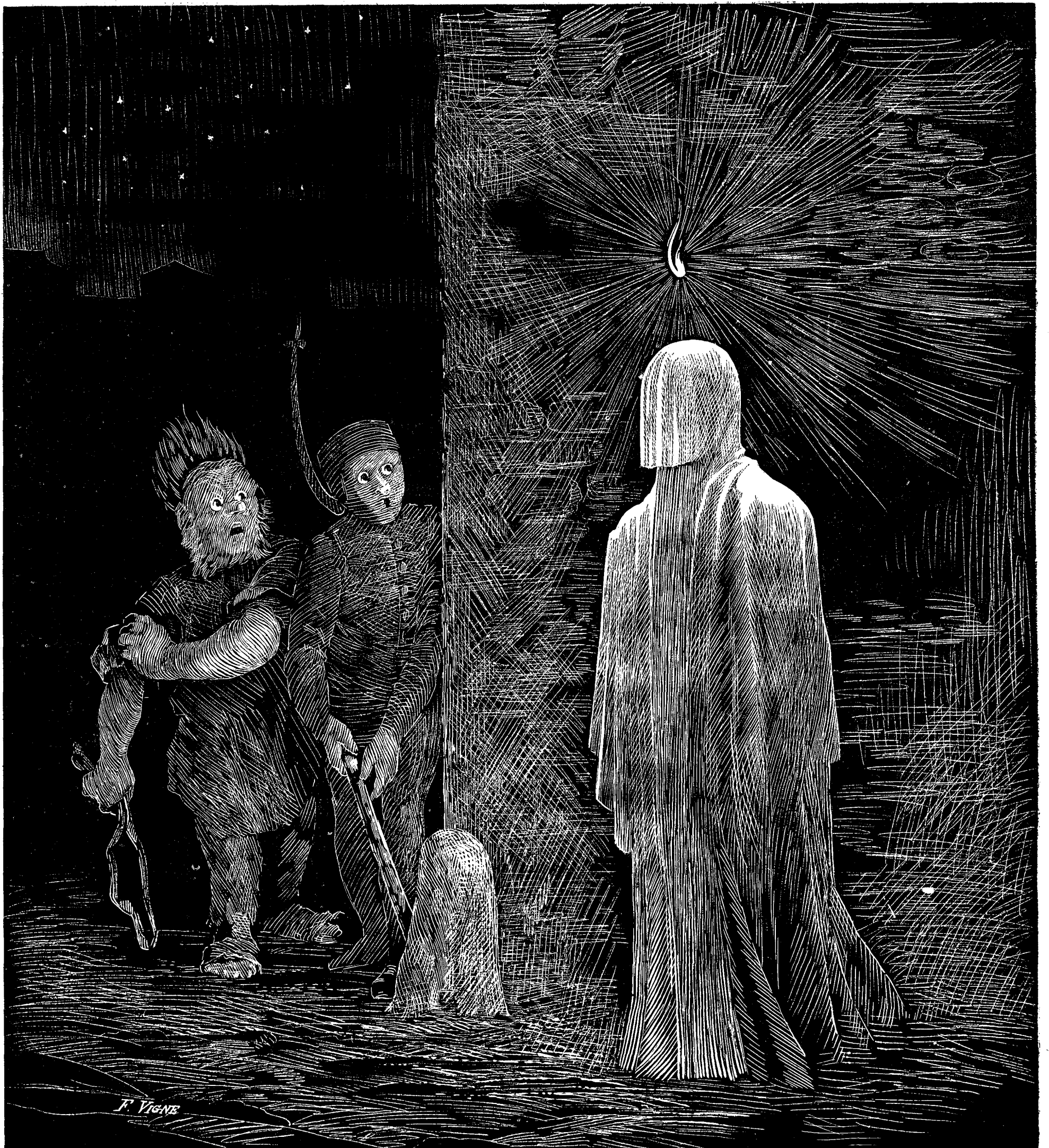
RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS
chez Mme Veuve MELIN
Rue Quatre-Chapeaux Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION
LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON
Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)
Les Annonces sont exclusivement reçues } AGENCE CENTRALE de PUBLICITÉ
7, rue Quatre-Chapeaux ou au Bureau du Journal

LE FANTÔME DE LA RUE RAVE



F. VIGNE

GUIGNOL — Oh ! nom d'un rat, qu'il esse grand, mais y marche pas, y glisse.
GNAFRON — Il a petêtre ben de patins z'à roulettes, le gone. Te sens pas comme ça sent, on dirait d'opoponat de Venissieux ; y nous a petêtre vus et il en foire dans ses curlottes.

(La suite à la 2^e page).



LE FANTÔME de la rue Rave

GUIGNOL (arrivant tout éssoufflé chez Gnafron). — N'en v'la t'y z'une aventure, nom d'un rat, n'en v'la t'y.

GNAFRON — Quoi t'esse qu'y se passe, nom d'un tire-jus, que t'as comme ça l'air tout bouligué.

GUIGNOL — T'as pas vu le fantôme.

GNAFRON — Le fantôme? quel fantôme?

GUIGNOL — Un revenant qui vient tous les soirs se faire areluquer pas bien loin du cimetière, dans la rue du Béguin, à la Guille.

GNAFRON — Pas possible! va donc conter ça à dache; de revenants sous la République, en l'an de grâce 95, ? te veux te fiche de ma fiole!

GUIGNOL — Pas le moins du monde, c'esse la vérité vraie; tous les soirs, y a z'un revenant que vient faire ses galipètes sur un mur de la rue du Béguin, près de la rue Rave, mêmelement qu'il a comme qui dirait donné la chasse et fichu une raclée carabinée à z'un instituteur de la laïque.

GNAFRON — Qu'est ce que te me jabote; alorsse c'esse pas de gognandises, c'esse pour de vrai.

GUIGNOL — J'en lève la main et le pied et je crache par terre, tiens.

GNAFRON — T'as pas besoin de molar der sur mon parquet, qu'est ciré z'à neuf, je m'en rapporte; alorsse, te dis qu'y vient tous les soirs?

GUIGNOL — Oui, ma vieille; tous les soirs y tient une lanterne à la piotte, et y danse de sarabandes et un chibrelé comme on en danse pas à la retape.

GNAFRON — Mais c'est z'un gone que veut tout simplement faire de farces, voilà tout, ou bien qu'a voulu se venger d'un gone qu'il avait dans le blair, et y te l'y z'y a foutu une raclée tout bêtement.

GUIGNOL — Y paraît ben que non. Y a même de gone qu'ont tirassé dessus, y z'ont cassé son falot, mais lui, ça le faisait sauter comme un cabri qu'aurait bouloté de vif-argent.

GNAFRON — Je sus comme le Thomas, moi, tant que je l'aurai pas reluqué, de mes chassiss vu, jamais j'y croirais. Je sais ben qu'y a t'aeu de z'affaires comme ça dans le temps. A Vaise y avait z'une maison qu'était z'ensorcelée, tous les meubles dansaient la sarabande, mêmelement que les

locataires osaient quasiment pas rentrer se coucher, Y n'étaient pas pus tôt au pucier que patatras, y z'étaient sigrollés et retourner comme un matefaim.

GUIGNOL — Et on a feni par savoir qui que c'était?

GNAFRON — Ma fi non, la police s'en a mêlée, et on a vu qu'on n'y a rien vu du tout; te comprends, c'était de phusique.

GUIGNOL — De phusique. de phusique, mais qui que la faisait c'te phusique?

GNAFRON — Et bougre de ganache, c'était z'indurbitablement un phusicien, indurbitablement, un sorcier, quoi, que faisait revendre de z'esprits.

GUIGNOL — De z'esprits de vin?

GNAFRON — Malheureusement non, de z'esprits du royaume des taupes, à ce qui paraît. Et te te rappelle ben la maison de l'épicier de l'avenue de Saxe, y a queques z'années?

GUIGNOL — Ah! oui, ousqu'y z'y avait un esprit t'aussi que flanquait de coups dans toutes les pièces, que c'était z'un vrai chabonais de tous les diables; oh! je m'en rappelle ben, j'y sus t'été aveque les Chamouillet.

GNAFRON — Eh ben, on a feni par faire croire que c'était z'un gone que fichait de coups de pieds dans le galandage, et ça z'a feni comme ça, on en a pus entendu parler. C'est l'épicier qu'en a fait de z'affaires à ce mement-là, histoire de lui demander des nouvelles du revenant, y en a qu'allaient lui z'y acheter de marchandises, de chandelles, de boîtes de sardines, tcetera.

GUIGNOL — Alorsse te penses que qu'il de la rue du Béguin, c'est z'un esprit que revient?

GNAFRON — Eh! je peux rien te dire moi, je l'ai pas reluqué, mais si te veux, vons-z'y; te dis qu'y a de monde.

GUIGNOL — Tous les soirs y a ben deux trois mille parsonnes qu'y vont comme qui dirait en pèlerinage. La police fait ceruler tout le temps sans ça on pourrait pas passer. C'est z'une idée, vons-z'y, j'emporte ma tavelle.

GNAFRON — Et moi mon tire-pieds, et si c'est z'un furniste, je te fous mon billet qu'y dira pas pipette. Attends-moi z'un mement, le temps de me passer un torchon par la frimousse pour m'éclaircir les quinquets et nous y vons.

GUIGNOL — Moi je sus prêt. J'ai ma trique, mais toi ça va ben comme ça, t'as pas besoin de te laver la frimousse, te veux pas faire une séduquation en route.

GNAFRON — On sait pas, et pis y a au moins cinq jours que je me sus pas lavé le piton; par ces froids j'ai peur qu'y prenne de z'engelures, ça m'est z'arrivé l'année dernière et ça que ça m'a démangé, c'esse rien de le dire. Oh! pis, tiens, v'la que ça y est, je sus ton homme. Ah! v'la mon tire-pieds, allons, sors que je tire la catole. La Louison va rentrer de l'ateyer et fera la soupe en attendant.

GUIGNOL — Si te lui z'y laissait un mot.

GNAFRON — Te sais ben que je sais pas écrire, je sus pas t'été à la muruelle, moi.

GUIGNOL — Eh ben, fait z'une croix sur un papelard et te mettra un paquet de po-reaux dessus, elle comprendra bien.

GNAFRON — T'as raison. Mais si te faisais le billet, toi? Et oui, tiens v'la z'un morceau de papelard qu'a enveloppassé le lard de ce matin.

GUIGNOL, (écrivait). — Mamezelle Louison. Allons bon, ton papelard est si tellement gras que l'encre prend pas dessus. Attends, j'ai un crayon. Là, ça y est. — Mamezelle Louison, nous sont t'allés sarcher un revenant veque vote pipa Gnafron, nous vons revendre quand y sera moru; faites la soupe en attendant et soyez pas t'en peigne de nous, nous ont pas peur, nous ont du poil aux dents. Je signe: Jean Guignol. — Là, ça z'y est, en route. Je me sens tout chose, c'esse rigolo.

GNAFRON — Est-ce que t'aurais peur par t'hasard?

GUIGNOL (criant). — Aie, ah! la, la, au secours!

GNAFRON — Quoi que t'as, bêta?

GUIGNOL (criant toujours). — Le revenant que me tire ma vaniote.

GNAFRON — Mais te vois donc pas, bécele, que c'est la porte qui a pigé ta vareuse en se farmant (riant) ah! la la; et ben mon cadet t'esse rien froussard.

GUIGNOL — J'en sus t'encore tout bouligué, je croyais que c'était z'un fantôme que m'apinchait au passage, j'ai cru vitrer une lanterne.

GNAFRON — T'as pris mon piton pour un bec-phare, je te dis. Allons en rout, et remonte-toi le moral, nom d'une grolle, t'as donc pas d'estôme?

GUIGNOL — Non, je sus pas dans mon assiette au jor d'aujourd'hui, mais c'esse rien, ça va passer. Tiens, arreluque tout ce monde dans la rue, je te parie qu'y vont vitrer le revenant; écoute, tout le monde en jabote.

GNAFRON — Ah! v'la le marché St-Louis, la rue Rave esse tout prêt nous n'en sommes pas loin.

GUIGNOL — Si on passait à St-Louis sarcher d'eau bénite pour lui z'y jeter dessus quand y viendra.

GNAFRON — Que t'esse ganache, t'es pire qu'une mauviette. Avecque ça que ton eau bénite lui z'y fera queque chose, à ce gone. C'est z'un revenant fin de globe sans doute, y lui z'y faut queque chose de pus substantif. Mon tire pieds suffira largement, te voiras ça. Ah! v'la la rue du Béguin; allons, sarchons le gone t'écartes pas de moi, attention.

GUIGNOL — Te sens pas comme ça sent le roussi, on dirait de corne brûlée.

GNAFRON — C'esse sans doute z'un maréchal ferrant que demeure par là, Tiens v'la z'un couvent, et pis un autre monastique en terre. Ah! v'la z'un mur, c'esse petêtre qu'il qu'est le bon.

GUIGNOL — C'est z'un mur mûr, y tombe en ruine; c'est petêtre le revenant que l'a z'écorné en sautant ses cabrioles. Brrr, qu'y fait noir, y a point de gaz par la oh! là là, arreluque, Gnafron, c't' affaire blanche que vient de ce côté.

GNAFRON — Buge pas Chignol, c'est la fantôme, mais y vient vers nous, mettons nous dans ce renforcement qu'avance et laissons le passer, attention, tiens-toi prêt.

GUIGNOL — J'ai la traquette, Gnafron.

GNAFRON — Pschtt, tais-toi et fais le mort, prend seulement ta trique de la main droite et cogne quand je t'y dirais.

GUIGNOL — Oh! non d'un rat, qu'il esse grand, mais y marche pas, y glisse.

GNAFRON — Il a petêtre de patin z'à roulettes, le gone. Te sens pas comme ça sent, on dirait d'opponat de Vénissieux; y nous a petêtre vus et il en foire dans ses curlottes. Il hésite, non il avance toujours, attention, c'est le miment (Le fantôme arrive à l'angle derrière lequel ils sont cachés). En avant, zou, (ils frappent tous deux l'un sur l'autre croyant frapper le fantôme). Aie! oh! là là.

GUIGNOL — Aie, j'ae l'œil poché.

GNAFRON — Y s'a éclipsé. Où qu'il a passé? Y m'a flanqué un coup de trique que j'en ai vu trente six chandelles; mazette, il esse sordide le gone.

GUIGNOL — Y doit avoir un fouet minéro un; t'as reçu un coup du manche et moi un coup de la lanière, mais où donc qu'il a passé, le gone? Je me sens moins peureux, ma vieille, et si revient te vas vitrer ça. Tiens le v'la sur le mur, ce qui chahute, c'esse rien de le dire.

GNAFRON — Méfions-nous, Chignol, et allons y. Descends donc de ton mur, hé, feignant, si t'as de cœur dans le ventre, fais y voir. Fais donc attentions, Chignol, te m'éborgne tout le temps aveque ta trique.

GUIGNOL — Et toi avec ton tire-pieds te fais le moulinet, t'a failli me tirer un chassiss. Le v'la que vient de notre côté, grande canaille, descends donc, si t'es un revenant dit z'y. (Le fantôme saute en bas du mur et s'approche.) Le v'la, attention, Gnafron.

GNAFRON — (S'élance sur le fantôme, qui fuit du côté opposé,) grande rossaille, te t'esbignes pollion, cavet, panosse.

GUIGNOL — Chienlit. Tiens y s'arrête, vons de l'avant Gnafron, (ils frappent le fantôme qui se défend comme il peut et finit par tomber). Tiens, canaille, tiens, sampille, tiens, voleur.

GNAFRON — Mais t'abîmes l'esprit infernau.

LE FANTÔME — Grâce, grâce, je vous dirais tout.

GUIGNOL — (Lui posant un genou sur l'estomac.) Ah! on te tiens, canaille, porpe à rien.

GNAFRON — T'as pas l'honte de faire peur au pauvre monde comme ça.

LE FANTÔME — Mais te me fais mal, Chignol.

GUIGNOL — Te me connais donc, allons, ôte, ton drap, zou! et vivement ou je te fais peter la renoucule. (Le fantôme se découvre la figure).

GUIGNOL ET GNAFRON — Ah! Cadet, c'esse toi que fait le revenant.

CADET — Oui, c'est moi. J'allais passer la veillée chez Gnafron, quand v'la t'y pas

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Kinetographique

Séance du 25 novembre 1895

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. Berthélemy.

Lord-Maire étant occupé à classer les titres des innombrables candidats à la succession de feu Rosigneux, comme Directeur du grand Clou; et l'écheveau des intrigues nouées autour de cette grasse sinécure est tellement embrouillé, qu'il est question d'aller chercher des peignes... à démêler.

M. Berthélemy fait part au conseil des dispositions testamentaires de M. Bouvier, conseiller municipal, qui a légué à la ville de Lyon: 1° 2,000 francs pour les pauvres du 3^e arrondissement; 2° 200 francs pour les délaissés des écoles du 3^e arrondissement; 3° 3,000 francs pour contribuer à la création d'un orphelinat laïque pour jeunes garçons.

Un bel exemple à suivre pour MM. les survivants. La Guille reconnaissante rend hommage à la mémoire respectée du bon citoyen et brave cœur que fut M. Bouvier.

Domage qu'il n'ait pas été incinéré après sa mort; on aurait pu jeter un peu de ses cendres sur bon nombre de ses collègues.

M. Berthélemy dépose en outre un projet d'acquisition de terrains, place Saint-Pothin, pour la construction d'un lycée de jeunes filles.

Hum! un lycée de jeunes filles. cela nous promet plus de cinq potins avant son édification.

M. Bischoff dit qu'il a appris par les journaux que M. Sineux prenait possession d'un îlot du quartier Grôlée. Est-ce que l'administration l'a autorisé à prendre possession de cet immeuble et à le transformer sans délibération?

Songez-donc, si cela allait apporter un peu de mouvement dans ce pauvre quartier Grôlée, voué à la solitude et au recueillement d'une Trappe ou d'une nécropole!

Est-il tolérable qu'on trouble ainsi la quiétude des araignées, qui ont pris possession des nouveaux immeubles contruits à leur intention, et qui y ont installé leurs délicats et nombreux ateliers de tissage.

M. Berthélemy répond que l'administration n'a pas été avisée de cette prise de possession et que, d'ailleurs, cet immeuble n'a pas encore été reçu par la commission compétente.

Alors ce n'est pas comme l'îlot D, qu'on va recevoir tout à l'heure par anticipation.

M. Augagneur, au nom de divers commerçants, demande en vertu de quel droit la voirie interdit aux écaillères de se tenir à la porte des cafés. Il voudrait bien que l'administration fixât un droit de place pour les écaill-

lères, mais il désirerait qu'on leur donnât immédiatement le droit, à titre provisoire, de se tenir à la porte des cafés.

Il est clair que la voirie et l'administration considèrent que les « écaillères » sont leurs ennemies personnelles, puisque ces ouvreuses d'huitres leur font une guerre au couteau.

M. Berthélemy répond que les agents de la Voirie ne font qu'appliquer un arrêté municipal interdisant aux écaillères de stationner à la porte de ces établissements.

C'est la revanche des mollusques contre leurs sacrificatrices.

Les moules se vengent.

M. Augagneur demande que cet arrêté soit rapporté.

Le conseil, se montrant de cet avis, l'arrêté est rapporté.

Les huitres en baillent... Moi, je les gobe... et les écaillères aussi — quand les unes et les autres sont fraîches et bien charnues.

M. Clermont, au nom de la commission du quartier Grôlée, propose au conseil de recevoir « par anticipation » les travaux de l'îlot D, NON ACHÉVÉ, afin que les sous-traitants puissent toucher ce qui leur est dû.

La commission avait d'abord refusé de recevoir les travaux, mais, « en présence des motifs nouvellement exprimés par M. le maire, prévoyant la proximité de la fin du

mois et la nécessité d'alimenter l'entreprise », elle croit devoir s'incliner et reconnaître bien fait le travail qu'elle refusait la veille de recevoir, ce qui permettra à la Société Grôlée de signer un traité avec la Société Foncière et de recevoir 1,200,000 francs.

Pendant qu'on y est, j'espère bien qu'on va recevoir aussi l'îlot L — encore à l'état de fondations en ruines — et l'Hôtel des Invalides du travail itou.

Quand on prend de l'anticipation, l'on n'en saurait trop prendre: et M. l'architecte-conseiller Clermont devrait bien ne pas écourter son nom et signer tout au long son rapport « Clermont-Ferrand de la Mare... aux sangsues; car, grâce à ses conclusions — c'est un fait express — :

« La Société de la rue Grôlée va retrouver le nerf de la guerre qui lui faisait défaut; les contribuables paieront la note. Mais que penseront-ils de ce procédé scandaleux qui consiste à accepter des bâtiments non achevés pour permettre à la société d'encaisser le million qui lui manquait la veille pour continuer les travaux?... »

M. Affre demande si les intérêts des sous-traitants seront sauvegardés et si l'argent ira droit à eux sans s'arrêter dans les caisses de la Société du quartier Grôlée.

Il a de la méfiance M. Affre; et nous donc!...

Pauvre sous-traitants, voués à l'éternel supplice de Tantale: voir encaisser et ne pouvoir toucher!

que j'ai entendu à travers la porte que vous alliez relouer le revendant, alors je suis retourné dans ma piale sarcher z'un drap, et j'ai dit comme ça je vas leur z'y faire une bonne frousse. Je sus venu au Béguin, j'ai mis mon drap sur ma tête et v'là tout. Mais vous cognez fort tous les deusses.

GUIGNOL. — Ah ! dame, on y va pas de main-morte ; à la guerre comme à la guerre. Eh ben, mais, et le vrai fantôme, l'as-tu vu ?

CADET. — Y en a point, ma fi non.

GNAFRON. — Alors c'esse toi que dansait le tararaboum di hé sur la muraille.

CADET. — Et oui, c'est moi, mêmement que j'ai manqué passer de l'autre côté, je m'avais emberlificoté dans mon drap et j'ai vu un miment que j'allais me détrancher les guibolles.

GUIGNOL. — Eh ben mon cadet te l'aurais pas volé, tu peu te vanter de m'avoir fait une traquette pendant z'un miment.

GNAFRON. — Chut, v'là du monde, plie vite ton drap, qu'on te voye pas, et je suppose ben que te vas nous payer une tournée d'attaque pour la peine.

CADET. — Pardine, dépêchons nous avant que les troquets soyent fermés.

UN PASSANT. — Avez-vous vu le fantôme ? Messieurs.

GNAFRON. — Je te crois Benoit, qu'on l'a vu le fantôme mêmement qu'il vous flanque de zognes nimeron.

GUIGNOL. — Y a Cadet qui vient de recevoir une pile carabinée, pas vrai ?

CADET. — M'en parlez pas, il a un os de deux mètres à la main et y cogne dur le gone.

LE PASSANT. — Un os de deux mètres.

GUIGNOL. — Oui oui un os de girafle au moins ; méfiez-vous parce qu'y peut revendre, (ils partent) n'en v'là du monde.

GNAFRON. — J'ai la pepie, vont vite nous arroser la coloquinte.

GUIGNOL. — Z'enfants, si le cœur vous en dit, viendez avec nous, au lieu d'aller relouer le revendant, au moins vous parrez pas votre temps, c'est moi qui vous y dit.

Jean GUIGNOL.

Pirates et Mouchards

« Le ministre des affaires étrangères a reçu de lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre à Paris, une note officielle protestant contre les dommages qui auraient été causés à certains nationaux anglais dans la solution apportée aux affaires des phosphates en Algérie. »

Encouragés par cet exemple, un certain nombre de filous exotiques — arrêtés ces jours passés en flagrant délit de cambriolage — vont demander l'intervention de leurs consuls respectifs, pour se faire indemniser du préjudice que leur cause le trouble apporté à leurs opérations, par les policiers qui leur ont

mis la main au collet et saisi leurs instruments de travail, en les obligeant à abandonner leur butin.

« Les concessions annulées ayant été faites au profit de Français, le gouvernement a considéré justement que le retrait dont elles ont été frappées était purement une mesure d'ordre intérieur, et que le cabinet anglais ne pouvait en aucune façon motiver une protestation à leur sujet. Il n'a donc pas hésité à adresser à lord Dufferin une réponse conçue dans ce sens. »

Pauvres pirates britanniques ! il ne leur restera bientôt plus que les « oignons d'Egypte » pour pleurer ; mais nous engageons d'autant plus vivement notre nouveau cabinet à suivre avec énergie et persévérance ce « régime phosphaté » qui ne peut manquer de le « fortifier » dans l'estime de tous les honnêtes gens et bons français... dont Arton ne possède pas la liste.

« Le nombre des cantonniers et balayeurs de Paris est d'environ 3000 hommes et 600 femmes, outre les ouvriers auxiliaires dont l'armée augmente ou diminue, selon les variations atmosphériques. »

Il est fortement question de mobiliser toutes les réserves de cette armée, aussitôt l'extradition d'Arton obtenue... et s'il se décide à vider son sac dans la poubelle du Palais-Bourbon.

« On ne blague pas en Allemagne, l'acteur Marx en sait quelque chose :

« Un jour descendant dans un hôtel dont la façade était décorée de drapeaux, il demanda en l'honneur de qui les couleurs nationales flottaient ainsi ?

« — En l'honneur de l'Impératrice, lui répondit-on.

« Il haussa les épaules et rentra dans l'hôtel.

« Une jeune bonne le vit, raconta l'insouciance de l'acteur à son amoureux, un soldat. Le soldat le dit à son sergent qui le répéta au lieutenant, et de grade en grade, cette légère inconvenance monta si haut que le pauvre artiste fut arrêté.

« Il gémit sur la paille humide des cachots en attendant son jugement et en rêvant de la liberté. »

Nous rêvons, nous, aux continuel progrès de l'armée allemande. Avant 1870 ses « éclaireurs secrets » formaient un corps spécial, qui opérait isolément sur notre territoire. Maintenant, du haut en bas de la hiérarchie militaire prussienne, on voit — par le fait insignifiant précité — que tous, du simple soldat au feld-maréchal, sont de consciencieux mouchards ; et, quand on songe que l'armée teutonne se compose

actuellement — sur le pied de paix — de 580.000 hommes, doublés de leurs payses, on se sent pris de pitié pour les maigres effectifs dont M. Lépine dispose chez nous, pour maintenir le respect du gouvernement de M. Bourgeois et de sa *bourgeoise*, notre benoîte République.

Il est vrai que ces derniers se soucient assez peu de l'irrévérence du premier cabotin venu ; ils en voient bien d'autres à la Chambre !

**

Abandonnons les mouchards allemands, ainsi que les pirates anglais et panamistes, pour faire honneur au cadeau de nos bons amis russes :

« On vient d'effectuer à l'hôtel de ville de Paris, en présence de l'ambassadeur de Russie, du préfet de la Seine et du directeur du service des beaux-arts, la pose du magnifique vase de jaspe offert à la ville par le Czar.

« L'énorme pièce a été placée sur le socle qui avait été préparé dans la salle des Cariatides, entre les deux escaliers. »

Il fait très bien, de jour ; mais il reste à juger de l'effet décoratif de cet immense vase, de nuit.

FRANGIN.

Galerie Lyonnaise

Stéphane BOREL

Je suis trop heureux, chers lecteurs, de pouvoir vous présenter aujourd'hui le très sympathique poète lyonnais M. Stéphane Borel.

Il n'est certainement pas inconnu de vous car vous avez tous admiré sinon chanté vous même ses deux dernier et colossales succès : *Le Crêdo du Paysan* et *La Voix des Chênes* dont il est l'auteur.

Certain de vous intéresser, je vais me permettre d'entrer dans des détails intimes le concernant.

M. S. Borel est un ancien élève du petit séminaire de l'Argentière (Rhône) et depuis longtemps déjà, autant que ses loisirs le lui permettent, s'occupent de poésie mais de cette poésie saine, profonde et délicate que lui inspirèrent la nature et les œuvres du créateur qu'il se plaît à chanter aux accents de sa féconde lyre.

Si nous regrettons Pierre Dupont, si Joséphin Soulyard n'est plus ; nous possédons S. Borel qui leur succède pour soutenir noblement la véritable chanson française par le souffle puissant d'une profonde admiration de tout ce qui est grand ; de tout ce qui est beau.

Je ne suis pas le premier à faire les éloges de ce jeune auteur car mes confrères de *L'Echo des Jeunes* de *L'Accord Parfait*, du *Nouvelliste de Lyon*, de *L'Express de Lyon*, du *Salut public*, de

l'Orchestre, du *Moniteur Judiciaire*, du *Lyon*, du *Stéphanois*, du *Journal de l'Ain*, du *Figaro*, etc., l'ont fait avant moi.

Ses œuvres déjà nombreuses ont été réunies en un charmant volume *Premières Chansons* que le regretté Gustave Nadaud, bien que ne connaissant pas M. Borel mais enthousiasmé par ses vers voulut honorer d'une préface, gentille poésie, dont le dernier quatrain dit assez ce que l'illustre chansonnier pensait de ce bel ouvrage

« Comme des oiseaux pleins de grâce,
« D'un élan libre et naturel,
« Envolez-vous donc dans l'espace,
« *Premières Chansons* de Borel !

La première édition de cet ouvrage de luxe fut soustrait en moins d'un mois et la 3^e édition est en cours actuellement.

Une médaille d'or a été attribuée à cette publication.

Que de choses superbes dans ce volume et avec plaisir on savoure ces belles pensées si délicieusement rendues.

Dieu, la Nature, l'Amour, le Vin, la note gaie ainsi que le souffle patriotique y ont une place bien marquée.

La Voix des Chênes et le *Crêdo du Paysan*, déjà citées, nous prouvent avec quelle justesse d'expression le poète dévoile sa profonde admiration pour Dieu et son œuvre, la Nature.

Lisez le *Crêdo d'Amour* et vous verrez avec quelle grâce exquise l'auteur chante l'amour, mais cet amour pur et délicat qui donne à la lyre du poète de délicieuses inspirations.

M. Borel a eu l'heureuse idée de détacher de son volume un opuscule dédié à la jeunesse et publié sous le titre de *Dieu et Famille*, qui marche à un franc succès.

Une grande partie des œuvres composant « *Premières Chansons* » ont été mises en musique par plus de 60 compositeurs qui ont tenu à collaborer avec le jeune auteur ; dans le nombre je relève les noms suivants : Léon Reuschel, Georges Rupé, J. Lecocq, D. Trave, Goublier, Th. Dubois, Jean Ritz, Eug. Arnaud, Mme Félicia Couturier-Desflaches, etc.

Ses chansons sont donc très nombreuses ; aussi, n'en citerai-je que quelques-unes : *L'Aquilon*, *Bébé s'endort*, *Le Bon Curé*, le *Canon*, la *Chanson du Pressoir*, *Le Chant des Sapins*, *La Foudre*, *Gloire au Champagne*, *Hymne Franco-Russe*, *Il a dit au Soleil*, *Maitre Jean*, etc.

Un monologue patriotique de sa composition : *Tricolore, quand même !* obtient un véritable succès dans les salons.

M. Borel est depuis 1887 membre de la Société des auteurs, il est aussi membre de l'Académie des muses santones, de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon et de plusieurs Sociétés savantes.

M. Borel est fier d'avoir imposé le *Crêdo du Paysan*, au milieu des insanités et des inepties actuelles du concert, ce qui est une preuve certaine que la bonne chanson a encore sa place d'honneur.

Une indiscretion me permet d'annon-

M. Clermont répond que toutes les mesures ont été prises dans ce sens.

Il en convient, vous voyez !...

Les Comptes de l'Exposition

M. Rivière prend la parole pour lire son rapport sur la question Claret.

On sait que celui-ci réclame à la ville une somme de 250,000 fr. versée par la Chambre de commerce pour la construction des Palais coloniaux de l'Exposition.

La ville a encaissé ladite somme et refuse aujourd'hui de la payer. M. Rivière essaye sans grande habileté, d'établir une confusion fâcheuse entre cette somme votée pour un but bien déterminé et les comptes de l'Exposition.

M. Rivière insiste pour que le Conseil autorise l'administration à plaider dans l'instance contre M. Claret.

Quand il s'agit d'enfiler la ville dans un procès perdu d'avance, ou de plaider une mauvaise cause à lui le pompon !

M. Chavent. — Alors l'administration refuse de payer ?...

M. Rivière. — Non, non ; elle ne refuse pas. Elle avisera dans l'instance.

C'est-à-dire : plaidons d'abord, on se débrouillera ensuite et l'on examinera si l'on a tort, ou raison, de plaider.

Le conseil partage également cette manière de voir.

Parbleu ! un mauvais procès a toujours

mieux valu, pour lui, qu'un bon arrangement.

M. Grossetête demande l'installation d'un poste de police dans le quartier de la Vilette, où il s'est produit neuf attentats en six semaines.

C'est une jolie moyenne ! et la Vilette n'a rien à envier à maintes grandes villes, malgré son nom de diminutif.

On aborde enfin l'ordre du jour.

Le conseil désigne MM. Coste-Labaume, Vignet et Ballet-Galliffet pour composer le jury chargé d'examiner le buste de la République qui sera placé dans les salles du conseil.

Par quel prodigieux hasard s'arrête-t-on à cette trinité compétente ?

Allons, tant mieux ! une fois n'est pas coutume.

M. Coste-Labaume présente un rapport sur la Société lyonnaise des Beaux-Arts. Il demande pour cette dernière 1^o l'autorisation d'installer place Bellecour l'exposition annuelle ; 2^o que la subvention annuelle accordée à cette société soit portée de 5,000 à 10,000 francs, sous la réserve que ses bâtiments, après l'exposition des Beaux-Arts, seront affectés à l'exposition des maquettes du monument Carnot.

C'est un plaisir d'entendre le vieux frangin aîné traiter magistralement la question artistique avec son clair bon sens et sa logique élégante... même à propos d'une « baraque ».

Ah ! s'il ne tenait qu'à lui, nos artistes n'en seraient pas réduits — à la honte de notre cité — au vagabondage de leurs œuvres.

M. Affre trouve mauvais que l'on vote par dessous la jambe des crédits pour une œuvre cosmopolite comme l'exposition des Beaux-Arts, où les artistes de toute nationalité sont admis, alors que l'on refuse 2.000 francs pour des malheureux comme les grévistes de Carmaux.

Là, là, calmez-vous, M. Affre, je vous assure que parmi nos peintres exposants il y a quelques lyonnais... à défaut de vos chers Carmaudits.

Il ne faut pas voir tout en verre, ni en noir, que diable ! sous peine de faire four.

M. Berthélemy réplique à M. Affre que le conseil s'est déjà prononcé sur le cas des grévistes en question à la dernière séance et qu'il n'y a pas lieu d'engager une nouvelle discussion sur ce terrain.

Jonché de verres cassés et de culs de bouteilles.

Le rapport de M. Coste-Labaume, mis aux voix, est adopté.

A l'unanimité de tous les vrais gones, amis des arts, à Lyon — et qui regrettent qu'on soit si parcimonieux pour les disciples de nos glorieux Chenavard, Flandrin, Meissonnier, etc, qu'il ne suffit pas d'honorer morts, sans se soucier des vivants.

M. Rivière présente un rapport sur une demande de subvention de 500 francs émanant de la chambre syndicale des ouvriers manoeuvres des produits chimiques, droguerie et similaires. La chambre syndicale en question demande cette subvention pour pouvoir s'installer dans un local propre, attendu qu'elle a été expulsée de la Bourse du Travail par une décision du conseil d'administration de cet établissement.

Le rapporteur ajoute qu'aucun article ne peut autoriser le conseil d'administration visé à user de pareille rigueur vis-à-vis d'un syndicat.

En conséquence, au nom de la commission, il invite M. le Maire à faire réintégrer la chambre syndicale des ouvriers des produits chimiques dans le sein de la Bourse du Travail.

Nous ne voyons pas, en effet, pourquoi on les laisserait droguer à la porte. Voyons, citoyens, et cette vieille fraternité, cette solidarité si souvent invoquée, qu'en faisons-nous ?

Sur la demande de MM. Colliard et Affre, la question est réservée pour supplément d'enquête.

Allons, qu'on s'embrasse et que tout ça finisse.

La séance est levée à 10 h. 1/2, après avoir voté le monument des pompiers morts au feu.

A la bonne heure ! et que le monument soit digne des héros obscurs dont il conservera la dépouille et la noble mémoire. Gloire à eux ! — Fermez le ban.

U. MAURICE TIC.

ser que sous peu M. Borel fera paraître un nouveau volume « Sonnets Intimes » lequel, j'en suis certain aura le même succès que son précédent.

PAUL JAUD.

Gai ! gai ! gai ! mariez-vous !...

On n'est pas de glace sur les bords de la Néva :

« Le comte Delianoff, ministre de l'instruction publique de Russie, qui est âgé de quatre-vingts ans va convoler en second mariage. »

Recevez, monsieur le comte, nos sincères compliments... de condoléance.

D'autant mieux que « la future étant d'extraction très modeste, le comte va être obligé *probablement* de donner sa démission. »

« Probablement » est joli. Qu'en pense madame la comtesse ?.. Pour faire pendant à cet hymen de Philémon et de Juliette, il reste à marier Baucis avec Roméo :

« Hier le « Don Chisciotte » annonçait les fiançailles du prince de Naples avec une princesse slave. Aujourd'hui, c'est la « Westminster Gazette » qui déclare qu'un mariage a été arrangé entre le prince de Naples et la princesse de Monténégro.»

Au paravant on le destinait à la sœur de Gnillaume II — peintre extraordinaire du Tsar de Russie — puis à la princesse Maud, fille du prince de Galles, laquelle le dédaigne pour son cousin danois ; enfin, on essaye de le colloquer à la princesse Clémentine de Belgique, qui s'empresse aussi de convoler avec un autre époux, de peur qu'on ne lui reparle de celui-ci.

Vous verrez que cet infortuné prétendu en sera réduit à s'allier définitivement à l'Angleterre, en sollicitant la main de Madame Veuve Albert, la *Joyeuse Com-mère de Windsor*, qui lui a déjà garanti l'intégrité de ses côtes — de peur que le Dieu de Léon XIII en tire une autre Eve pour ce célibataire macaronique: Roméo et Baucis, vous dis-je. C'est ça qui serait un mariage *Salisbury..golo* et *Francesco..casse!*.

Pas vrai, *signor Crispi*, que vous vous êtes fait « lever la cataracte » rien que pour avoir le bonheur de jouir de ce

tableau, préparé par votre machiavélisme ?

Le rejeton scrofuleux d'*Umberto primo* — et *ultimo* — n'aura d'ailleurs, que ce qu'il mérite ; car s'il n'avait pas commis la sottise — doublée d'une lâcheté — de se brouiller irrémédiablement avec la France, en allant parader sur les champs de batailles de l'Alsace-Lorraine aux côtés du triste Sire Teuton, cette bonne fille de Marianne l'aurait certainement casé — selon son rang, sa naissance — en l'accouplant à quelque brune héritière de S. M. Béanzin, ou même à l'ardente Ranavalo, notre protégée malgache, dont le robuste estomac aurait peut-être trouvé le *macaroni* moins indigeste que les royales pimbèches européennes.

Nous sommes heureux de lui offrir, comme cadeau de noces anticipé, la suppression du vénimeux *Pensiero*, dont on vient enfin de purger Nice, en donnant ainsi satisfaction à notre précédent article surses *prouesses macaroniques* — et nous espérons que ce salutaire avertissement aux ruffians transalpins, rabattra leur jactance et les obligera, en tous cas, à ne plus déposer leurs ordures en deça de notre frontière. Qu'ils aillent dégorger chez eux le fiel qui les étouffe... et brûlons du sucre après avoir balayé leur clique et leur claques.

On ne saurait trop chaudement féliciter le ministère Bourgeois de cet acte de vigueur, ou plutôt de cette mesure d'hygiène, qui lui fait presque autant d'honneur — et nous cause autant de plaisir — que l'arrestation d'Arton, si longtemps insaisissable de l'autre côté *Dupas* de Calais.

Est-ce que réellement la fripaille exotique cesserait d'être *intangible* ?

O. HÉLÉGONE.

Sauveteurs médaillés du Gouvernement

La fête que nos braves médaillés donneront le 1^{er} décembre, est complètement organisée et promet d'être fort belle à en juger par le programme suivant :

A une heure réunion des Sociétaires honoraires et titulaires, brasserie Genevoise, cours de la Liberté ; formation du cortège pour le défilé, précédés des clairons de la Société et de la Fanfare de Villeurbanne. (Itinéraire — Cours de la Liberté, Rue Servient, Avenue de Saxe,

(prise du drapeaux chez le Président) Avenue de Noailles, Pont Morand, Rue Puits-Gaillot, Rue de la République, Place Bellecour, Rue Victor-Hugo, Place Carnot, Brasserie des Chemins de fer).

A 2 h. 1/2, Salle des Ambassadeurs grand concert avec le bienveillant concours de Mlle Roussillon-Millet, premier prix de violon au Conservatoire de Paris, Mlle Gouraud, premier prix de piano au Conservatoire de Lyon, Mlle Poncet la talentueuse chanteuse légère, M. Rose le désopilant comique, la Fanfare de Villeurbanne, qui compte soixante-neuf exécutants.

Au cours de la fête, un sonnet de circonstance dû à la plume délicate du jeune poète Paul Jaud et dit par M. Peyrard, le fin diseur, sera vendu au profit de la caisse de secours mutuels de la société.

Entre la première et la deuxième partie, distribution de médailles au membres honoraires et titulaires.

A 6 heures, banquet et à 10 heures, grand bal de nuit



Cirque Rançy

Tous les soirs à 8 h. 1/2 ; les dimanches et jeudi, à 3 h., représentations équestres. La Comtesse de X... et ses fauves. Athleta, la femme la plus forte du monde. La corde volante.

SPECTACLES DE LYON

Casino des Arts

Décidément, M. Marty, l'habile administrateur général du Casino et de la Scala, tient le record pour procurer à nos charmantes scènes des artistes de valeur.

Au Casino, c'est un véritable triomphe qu'a remporté, hier, Polin. Dans tout ce qu'il chante, tout ce qu'il dit, il apporte sont talent si personnel, si intéressant, et sait mettre en relief toutes les parties comiques de son répertoire.

Voilà une recrue de premier ordre pour le Casino.

Ce soir encore nous aurons les débuts d'une très célèbre troupe: les Nagels, rénovateurs des jeux icariens.

Eldorado

Débuts d'un numéro à sensation, les Blossom's avec leur chien géant pesant 140 livres. Succès de Brunw. Première représentation d'*Une fête Directoire*, pantomime inédite à grand spectacle.

Scala-Bouffes

Foule ici, foule là. Les spectateurs qui ne peuvent trouver place au Casino pour y applaudir Polin, retrouvent à la Scala un de ses plus curieux imitateurs, Vial. Nous avons eu les débuts des Selby, de curieux patineurs, et Fredy, qui fera réellement sa rentrée samedi.

Un Nouvel Almanach

Il y a almanachs et almanachs comme il y a fagots et fagots.

Dans la quantité innombrable qu'il nous a été donné de lire ces derniers temps, aucun ne nous a paru plus intéressant que celui — paraissant pour la première fois — qui a su prendre le titre suggestif de « *Almanach du Petit Babilard de Lyon* ».

C'est un charmant volume de 150 pages, qui se vend 0 fr. 30 seulement au lieu de 0 fr. 50 le prix habituel.

On babille ferme là-dedans, et ma foi, on en a pour son argent je vous assure.

L. D.

AUX PIANISTES

4^{me} année de publication

ANCIENS & MODERNES

Journal musical mensuel

GRAND FORMAT

rédigé avec la collaboration de compositeurs distingués de Paris et de la Province

LE PLUS INTÉRESSANT & LE MEILLEUR MARCHÉ
12 FASCICULES PAR AN
PIANO. — PIANO et CHANT. — PIANO et INSTRUMENT
240 pages de musique

4 francs l'an

en un mandat-poste adressé à M. ROSOOR-DELAITTE imprimeur-éditeur, à TOURCOING. (Nord).

Tous les abonnements pris dans le courant de l'année remontent au 1^{er} Janvier.

On peut donc s'abonner pour l'année courante.

L'Imprimeur-Gérant : J^e BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

GRANDE PHARMACIE
DU
SERPENT
LYON. — 32, Rue Lanterne, 32. — LYON

NOUVEAUX RABAIS

Médicaments frais } } Détail au prix
PRIX-FIXE } } DU GROS
LE GRAND DÉBIT FAIT LA FORCE

GRAND BAZAR de PAPIERS PEINTS
FABRIQUE. — GROS et DÉTAIL

Immense arrivage de soldes

SPÉCIALITÉ DE VITRAUX

V. ÉMERY
Rue Hyppolyte-Flandrin, 19 et rue des Augustins, 12, LYON
En face la grande entrée de l'école La Martinière

PAPIERS RICHES ET ORDINAIRES
depuis 15 cent. le rouleau

LECONS DE PEINTURE
ET DE DESSIN
M^{ME} FRANGIN-RAMEL
81, Rue de Marseille, Lyon
Leçons particulières à domicile

Plus d'appartements sombres et malsains!..
LA LUMIÈRE DU JOUR
répandue partout à profusion par le
RÉFLECTEUR diurne GLACE ALUMINIUM
BREVETÉ S. G. D. G.



Marc HOFER, Fabricant, 1, RUE PUITS-GAILLOT, 1 — LYON

TEINTURE-DÉGRAISSAGE
A L'ARC-EN-CIEL
28, rue Palais-Grillet (au coin de la r. Ferrandière)
40, rue Paul-Bert (entre avenue de Saxe et pl. Voltaire)

DEUIL EN 24 HEURES
Teinture noire et Dégraissage tous les jours
DÉTACHAGE INSTANTANÉ A DOMICILE
On teint les Vêtements sans rien découper



MAL de DENTS
Gué en instantané, infailible, par les Gouttes Bénédiclines du R. P. Jérôme (March. et Coiffeurs) PICOT, dépositaire, 5, Rue de l'Eglise, 5 LA VILLETTE-LYON Franco, 2 fr. 25

Externat et Cours supérieurs de Demoiselles
M^{lle} J. OLLIVIER DIRECTRICE
5, rue de la République, LYON
Piano, Solfège, Langues vivantes, Peinture et Dessin. — Préparation aux Brevets.

ÉLÉGANTS !
Voulez-vous être bien habillés et à bon marché? Allez
AU TAILLEUR PAUVRE
car il est le seul pouvant vous donner pour
29 fr. 50
un *Superbe Habillement complet* (sur mesures) en drap et nuances derniers genres.
C'est 66, Cours de la Liberté, et 17, rue Basse-du-Port-au-Bois.

Deux Médailles d'Or: Bruxelles 1893, Paris 1894

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES
Diplôme d'honneur, Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.

QUINA BRUNO
DÉPÔT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 - par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph. 36, quai Fulchiron, Lyon